

Berne, le 12 janvier 1966

p.B. 73. Congo Léo. 0. *40. 11/11*
COUPS D'ETAT MILITAIRES EN AFRIQUE

*p.B. 73. Dahomey. 0. ✓**p.B. 73. Hte. Volta. 0. ✓**p.B. 73. Rep. Centre Afr. 0. ✓*

Le 25 novembre 1965, le Général Joseph MOBUTU, Commandant en chef de l'armée nationale congolaise, destituait M. Joseph KASA-VUBU, Président de la République démocratique du Congo depuis l'accession de cet Etat à l'indépendance le 30 juin 1960. Le Général MOBUTU se proclamait lui-même chef de l'Etat pour cinq ans et chargeait un militaire, le colonel *p.B. 73. Congo Léo. 0.* Léonard MULAMBA, de former un nouveau gouvernement central. Ce second coup d'Etat du Général MOBUTU (le premier eut lieu quelques jours après sa nomination à la tête de l'armée, en septembre 1960, lorsqu'il "neutralisa" le gouvernement Iléo) fut approuvé sans discussion par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le jeune Général MOBUTU (il a 35 ans) a déclaré que la décision d'agir lui a été dictée par la nécessité de mettre un terme aux luttes néfastes que se livraient les politiciens, plus soucieux d'assurer leur fortune personnelle que d'oeuvrer pour le bien de la Nation.

Ces arguments, expression d'ailleurs de l'opinion du peuple, attirèrent l'attention de chefs militaires d'autres pays qui prirent en outre conscience du fait que, dans les nouveaux Etats d'Afrique, l'armée offre à ceux qui en ont le commandement la possibilité de jouer, eux aussi, un rôle sur le plan politique. Aussi l'exemple du Général MOBUTU ne tarda-t-il pas à être suivi, le 22 décembre 1965, par le commandant en chef de l'armée de la République du Dahomey, le Général SOGLO. La rivalité personnelle qui opposait M. Sourou Migan



APITHY, Président de la République (ancien Ambassadeur du Dahomey en France également accrédité à Berne) à M. Justin AHOMADEGBE, Vice-président et chef du Gouvernement, et qui faisait manifestement obstacle au redressement de la situation économique catastrophique du pays, fut un excellent prétexte.

Contrairement au Général MOBUTU, le Général SOGLO n'a pas pris en main la direction politique du pays; il se contente de l'arbitrer, à la demande de l'armée et conformément à la Constitution. C'est en effet le président de l'Assemblée nationale, M. Tahirou CONGAKOU, qui assume les fonctions de chef de l'Etat et du Gouvernement en attendant de nouvelles élections qui pourraient être précédées d'une réforme constitutionnelle. En fait, le régime dahoméen se trouve ramené à la situation qui était celle du pays au moment de son accession à l'indépendance le 1er août 1960; l'armée et les hommes du Nord (arabisés) arbitrent à nouveau ensemble, comme au temps de l'ex-Président Hubert MAGA, les destinées de l'Etat. Et le peuple, qui a appelé l'armée contre les politiciens, se réjouit de cet état de chose ou, du moins, laisse faire l'armée sans manifester.

Dix jours plus tard, le 1er janvier 1966, c'est le colonel Jean Bedel BOKASSA, commandant en chef de l'armée, qui prend le pouvoir en République Centre africaine en destituant le président de la République et chef du Gouvernement, M. David DACKO. Il semble cependant, et le colonel BOKASSA l'a déclaré lui-même, que ce coup d'Etat ne soit pas dirigé contre le président DACKO, cousin du colonel, mais contre certains ministres du Gouvernement et des fonctionnaires accusés d'inefficacité. Il ne serait dès lors pas étonnant que M. DACKO soit remis en selle par le colonel BOKASSA après

- 3 -

avoir été débarrassé par son parent des politiciens et des collaborateurs incapables qu'il ne pouvait écarter par les moyens politiques dont il disposait. Le nouveau cabinet de neuf membres comprend d'ailleurs déjà trois ministres de l'ancien Gouvernement. Le président DACKO serait débarrassé en outre des nombreux et envahissants diplomates et experts chinois de Pékin qu'il avait dû laisser venir pour des raisons de politique intérieure, mais dont il tolérait mal la dangereuse présence. Son cousin BOKASSA, lui, n'a pas hésité à les chasser en bloc.

Un quatrième Etat ne tarda pas à suivre l'exemple du colonel MOBUTU. Le 3 janvier 1966, le président de la République de Haute-Volta, M. Maurice YAMEOGO, fut en effet contraint à son tour de se soumettre à l'armée et de laisser le lieutenant-colonel Sangoulé LAMIZANA, se proclamer président de la République de Haute-Volta et chef de l'exécutif. L'intervention de ce dernier mit un terme aux graves manifestations populaires dirigées par Joseph OUEDRAOGO, ancien président de l'Assemblée nationale et président de la Confédération des syndicats chrétiens de Haute-Volta. Le Président YAMEOGO a prétendu que l'action de ce dernier tendait à livrer la Haute-Volta au Ghana et, partant, à la Chine communiste. On peut cependant avoir des doutes à ce sujet. Joseph OUEDRAOGO n'aurait en effet rien d'un militant communiste. Seule la nécessité de remédier à un malaise social évident, ce dont le président YAMEOGO ne se serait pas suffisamment préoccupé, l'animerait. C'est d'ailleurs ce que vient de déclarer dans la presse suisse la Fédération suisse des Syndicats chrétiens nationaux auprès de laquelle Joseph OUEDRAOGO a suivi en 1964 un cours de trois mois dont il garde un très bon souvenir.

Ces quatre coups d'Etat militaires peuvent en somme être attribués au discrédit des politiciens qui n'ont que trop démontré leur incapacité à promouvoir le bien-être des populations et leur talent à soigner leurs propres intérêts. Jusqu'ici, les interventions de l'armée n'ont pas entraîné de changements notoires dans l'orientation politique des pays en cause, sauf peut-être en République Centre-africaine où le colonel BOKASSA a rapidement et énergiquement mis un frein à la dangereuse infiltration de Pékin. Le Dahomey, où le président APITHY avait permis à la Chine communiste d'ouvrir une Ambassade vite dotée de nombreux collaborateurs, fera-t-il de même ? C'est possible, mais il semble que rien n'ait encore été décidé à ce sujet par le général SOGLO.

Si. Le gen. Soglo a rompu le 3.1.66 les relations diplomatiques avec Pékin. SC

Le Congo, le Dahomey, la République Centre-africaine et la Haute-Volta demeurent donc dans les rangs des pays modérés d'Afrique, favorables aux idées de l'ouest. Tous restent fidèles à leurs alliances, notamment à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), à l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (UDEAC) et, semble-t-il, au Conseil de l'Entente, dont le Dahomey et la Haute-Volta font partie avec la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo, Etats qui, sur une idée lancée par le président YAMEOGO trois jours avant sa destitution, se proposaient de transformer le Conseil de l'Entente en une confédération qui ouvrirait la voie à un regroupement politique et économique pouvant devenir plus important que l'UDEAC.

L'exemple donné par le Général MOBUTU et la facilité avec laquelle les quatre coups d'Etat militaires purent être exécutés, pratiquement sans effusion de sang, ont sans doute retenu l'attention des commandants en chef d'autres Etats africains ou l'impéritie et les luttes stériles des politiciens, quand ce n'est pas le régime politique choisi et imposé par ces derniers, commencent à lasser les populations. Une voie a été ouverte; elle pourrait bien être suivie par d'autres pays.